



# ***LE CESSONNAIS***

**C.R.A.C 10, rue Amiral Courbet - Cesson SAINT-BRIEUC**

Janvier 2018

**Permanence secrétariat (mardi 10h à 12h) tel : 02 96 68 24 63**

**Location salle : par mail ou téléphone**

**site : [crac.cesson22@free.fr](mailto:crac.cesson22@free.fr) mail : [crac.cesson22@laposte.net](mailto:crac.cesson22@laposte.net)**

*Le CRAC souhaite une bonne année à TOUS les Cessonnais et adresse ses vœux de bienvenue aux nouveaux habitants de notre quartier.*

## **L'Association**

Pour tout renseignement sur le Comité nous vous invitons à consulter notre site [\*\*crac.cesson22@free.fr\*\*](mailto:crac.cesson22@free.fr)

N'hésitez pas non plus à nous rendre visite au bureau le mardi matin pendant la permanence.

Vous saurez tout sur les actions menées par le CRAC, et le programme des activités artistiques, culturelles et sportives proposées toute l'année.

**A bientôt !**

**\*\* \*\*\***

*Suite à l'Assemblée Générale du 3 novembre 2017, nous vous faisons part des points principaux discutés avec les Élus suite aux demandes du CRAC.*

## **Rénovation de la cuisine de la salle courbet**

Bonne nouvelle!

Mr Bendarraz en charge de la vie des comités de quartier confirme que les Services de la ville vont réaliser les travaux de gros œuvre en 2018, à charge pour le CRAC d'équiper la cuisine en électroménager.

Le CRAC est ok.

## **Regroupement des écoles de Cesson**

Fermeture de l'école de Cesson bourg : Pas d'arbitrage pour l'instant. En 2021 ?

Le programme de travaux des écoles de la

Croix Rouge et de la Brèche aux Cornes sera présenté lors d'une réunion le 23 janvier 17h30 (école croix rouge)

## **Domaine de la Tour**

Intervention de Mr Poilbout, ex conseiller municipal.

“Il a été constaté l'abandon notoire du domaine (la tour, le manoir et le parc de 9 hectares) par ordonnance du juge avec la présence d'un huissier.

Les propriétaires ont un délai pour réaliser les travaux demandés. En cas contraire il y aura expropriation pour la sauvegarde du site”.

*Voir l'article détaillé dans le dernier Griffon n° 264 de janvier/février*

## **Cabanons du Valais, quel devenir ?**

Il y a un an, un travail de concertation a été fait avec les propriétaires des cabanons pour identification des constructions. Objectif de la ville: accompagner l'évolution (?)

Enjeux juridiques certains, un avocat a été consulté.

Tout ceci est très confus ! À suivre....

## **Rapprochement des Comités de quartier de Cesson.**

Rumeur d'une fusion entre le Comité de quartier de la Ville Bastard et le CRAC. Info ou intox ?

Mr Bendarraz assure officiellement qu'il n'y a pas de projet de fusion entre les deux comités.

A noter que les responsables des comités ne sont pas favorables à une fusion.

**Stationnement:** Les Cessonais constatent qu'il est toujours aussi anarchique !

### **Fibre optique**

Toutes les villes sont concernées. C'est Orange qui gère. Consulter le site ORANGE pour l'éligibilité.

### **La Poste du bourg de Cesson**

Dû aux nouvelles technologies (Internet, smartphone, sms etc..) la Poste constate une diminution de 50 % des actions habituellement effectuées dans un bureau de poste. 3 sites sont concernés : Cesson, Robien et place de la Liberté.

À Cesson, on se dirige donc vers un « Relais-poste » installé chez un commerçant du bourg. Il aura les mêmes fonctions qu'un bureau de poste traditionnel avec une amplitude horaire plus importante : Affranchissement, envoi de colis (seule activité positive) et possibilité de retrait d'espèces pour la partie bancaire.

Si accord, une convention sera signée avec le commerçant.

### **Sauvegarde du patrimoine historique**

#### **Aménagement d'une voie verte**

Le Conseil départemental, propriétaire du viaduc sur le Douvenant et du pont du sur le chemin des Courses, (ancienne ligne du chemin de fer des Côtes du Nord), construits par Harel de la Noé a décidé de revaloriser ces ouvrages qui sont en cours d'inscription aux monuments historiques et qui nécessitent des travaux de restauration. Depuis l'arrêt du petit train (les rails et traverses ont été retirés en 1953), la nature a repris ses droits. Le tracé de l'ancien cheminement qui va du bas du Chemin du Rieu en passant par le pont du chemin des Courses pour arriver au viaduc de Douvenant, est envahi par la végétation.

Il s'agit donc dans un 1er temps de débroussailler ce chemin pour accéder au viaduc de Douvenant, ce qui permettra de faire un état des lieux avant travaux.

Pour mener à bien cette opération, un "collectif" de bénévoles a été créé entre le CRAC, la Ville Bastard, les "Goëlands" randonneurs de Langueux et l'Association Pour la Sauvegarde du Patrimoine Cessonais (APSPC). Depuis mi-novembre, deux fois par semaine (mardi et jeudi matin 9h00), une douzaine de personnes se retrouve pour défricher ce parcours et rendre la voie praticable.

Il faut savoir qu'il sera impossible de continuer le défrichage au-delà de mi-mars pour cause de nidification des oiseaux (Natura 2000)

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, contacter Robert Mahé, délégué pour le CRAC au 0609816547 [Robert.lacorniche@laposte.net](mailto:Robert.lacorniche@laposte.net)

Une réunion est prévue en juillet pour envisager la suite à donner à ce chantier avec les services de Mme Méheust, vice-présidente du Département en charge de l'environnement et des mobilités, ainsi qu'avec Mme Lebars, responsable du service "patrimoine naturel" au conseil départemental.

**À terme, l'objectif étant la création d'une VOIE VERTE dans le prolongement du viaduc qui viendra s'inscrire dans le cadre prestigieux des déplacements doux de la "route de Roscoff à Kiev". Randonneurs et vélos, d'ici ou d'ailleurs, pourront alors traverser le viaduc de Douvenant avec une vue imprenable sur la baie et rejoindre Cesson au croisement du GR 34.**

**Jolie perspective touristique pour notre littoral.**

*Voir le site du CRAC pour visualiser le trajet exact de la voie verte ainsi que les photos du chantier.*

### ***A NOTER SUR VOS AGENDAS***

#### **Les samedis 3 Février, 3 Mars et 7 Avril**

Tournois de belote salle du CRAC

#### **1er MAI**

Vide grenier espace vert du CRAC (repli salle si besoin)

#### **26 MAI**

Journée citoyenne – consulter affichage, site, media etc... (projet à définir)

#### **2 et 3 JUIN**

Exposition Arts plastiques Salle du CRAC

#### **17 JUIN**

Repas champêtre au CRAC en extérieur, repli possible (inscription au secrétariat)

#### **21 et 22 JUILLET**

Fête du Maquereau au bourg

*Nouveau!*

**25 AOÛT : Opération " porte ouverte " au CRAC. Présentation des activités du Comité, 10, rue Amiral Courbet à Cesson.**

***Bienvenue aux nouvelles propositions !***